

DELSOL Avocats accompagne la prise de contrôle de Genolier Swiss Medical Network et l'offre publique d'achat qui en découle.

Le cabinet d'avocats d'affaires DELSOL Avocats a accompagné Antoine Hubert et Michel Reybier dans l'acquisition du contrôle du groupe suisse de cliniques privées Genolier Swiss Medical Network (GSMN) ; il intervient également sur le lancement de l'offre publique d'achat portant sur les actions en mains du public, valorisant GSMN à 90 millions d'euros.

Les deux partenaires, Antoine HUBERT, administrateur délégué de GSMN, et Michel REYBIER, industriel français, qui détiennent désormais une participation de 55,28% dans le groupe suisse de cliniques privées, initient une offre publique d'achat portant sur les actions en mains du public.

Medical Research, Services & Investments (MRSI), la société holding créée par les deux investisseurs (siège à Vouvry - Canton du Valais - Suisse), propose 19 francs suisses par action GSMN, soit une prime de 7,7% par rapport au cours moyen des soixante derniers jours, valorisant GSMN à environ 90 millions d'euros.

Par la création d'un groupe d'actionnaires majoritaires et le lancement d'une offre publique d'achat, Antoine HUBERT et Michel REYBIER veulent favoriser la restructuration de l'actionnariat et la poursuite du développement de GSMN en Suisse et en Europe, notamment par une politique d'acquisitions.

Le cabinet DELSOL Avocats (Jean-Philippe DELSOL, avocat associé, Séverine BRAVARD, avocat of counsel, et Henri-Louis DELSOL, avocat) est intervenu tout au long de l'opération, aux côtés du cabinet d'avocats suisse Lenz & Staehelin (Jacques Iffland et Hélène Weidmann).

[Site internet du Cabinet DELSOL](#)